



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

Assemblée générale ordinaire

Samedi 20 novembre 2021 à 16 heures, Bourse du travail à Tarbes

ORDRE DU JOUR

- I. Accueil et présentation du déroulement
- II. Rapport moral
- III. Rapport d'activités
- IV. Rapport financier
- V. Appel à candidatures pour les commissions
- VI. Désignation des membres de la commission d'appel en cas de recours pour exclusion
- VII. Élection au conseil d'administration : information sur la composition du conseil d'administration, présentation des candidats et vote
- VIII. Questions diverses : la parole aux adhérents.

91 présents et 20 pouvoirs

111 votants

I – ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT

Hervé LATKOWSKI, président de l'association ouvre la séance en ces termes :

« Je suis très heureux de vous voir ce soir pour cette assemblée générale. Comme chaque année, c'est un moment solennel puisque nous devons estimer le travail effectué pendant la saison passée et avoir une vision sur l'année à venir.

Je tiens tout d'abord à remercier la ville de Tarbes qui met à notre disposition cette salle de façon gracieuse et qui nous permet de réaliser cette assemblée générale.

Pendant cette assemblée générale, vous aurez une pensée pour Raymond GAVILLET, adhérent et ami depuis une dizaine d'année. Raymond a été terrassé cette année après une sortie à vélo. Raymond, nous pensons à toi.

Je déclare cette assemblée générale ordinaire 2021 ouverte. »

Membres présents : 91

Pouvoirs : 20

Votants : 111

Majorité pour le vote (nb de votants/2) +1 : 56

II – RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR HERVÉ LATKOWSKI, PRÉSIDENT DES APNP

Chères amies, chers amis,

Nous voici réunis en assemblée générale. Quelle affaire ! On peut dire que le chemin n'est pas facile en ce moment. Qui pouvait dire avec certitude, il y a encore peu de temps, que cette AG se ferait aujourd'hui et en présentiel ?

Pour ne rien vous cacher, nous avons étudié et prévu dès juillet l'éventualité de faire cette assemblée générale par courrier si nous n'avions pas eu la possibilité de nous rencontrer. Mais c'est enfin possible, même si l'horizon n'est pas très dégagé.

L'année passée a été vraiment très compliquée à gérer, à tous points de vue. Elle l'a été pour les sorties et les encadrants, pour les adhésions des adhérents, pour le conseil d'administration, pour la gestion du quotidien par les responsables des permanences, pour le secrétariat également puisqu'à chaque instant, il a fallu s'adapter en fonction des directives qui apparaissaient. Car la crise du covid a fait mal à notre pays, mais aussi à notre association, comme à toutes les autres.

Ce rapport moral abordera trois points : le covid, le covid, et le covid. En fait, ce sera plutôt les effets du covid sur les activités de l'association, les effets sur les personnes de façon plus générale et enfin dans une note d'optimisme, ce que l'on peut trouver de positif dans cette année covid.

Tout d'abord, le covid et son rapport aux activités de l'association.

Que voyez-vous de l'association ?

Principalement, vous voyez surtout le programme de sorties et d'activités et vous vous souciez de vous inscrire afin de ne pas perdre l'opportunité de sortir en montagne. Vous avez certainement remarqué que le programme n'a pas arrêté d'être modifié et, pour quelqu'un qui a l'habitude de n'utiliser que le programme papier, il était devenu très difficile de suivre quelque chose. Tout changeait en permanence.

En effet, nous avons eu droit à un arrêt total des activités, à un rayon de sortie autorisée autour du domicile, à un nombre limité de personnes, j'en oublie volontairement, et tout cela en respectant les gestes barrière et les règles de distanciation.

Pour faire face à cela, l'association s'est adaptée au fil de l'eau. Nous avons suivi les règles données au niveau national par le gouvernement, mais également localement par les préfets des deux départements dans lesquels nous sommes majoritairement présents. J'aurai l'occasion tout à l'heure, de remercier Thierry COUMEL, responsable de la commission des Sorties et de la formation ainsi que les encadrants qui ont fait preuve de beaucoup de pragmatisme pour suivre toutes ces évolutions et surtout s'adapter. Les sorties devant être modifiées à cause du covid, les chefs de file vous ont proposé de nouvelles sorties, chose qui n'est pas du tout habituelle. Près d'un tiers de sorties proposées en plus de celles du programme pour vous satisfaire. Moi, je dis bravo ! D'autant plus bravo que nous avons reçu parallèlement des remarques nous reprochant peu de sorties, ou pas de possibilités de s'inscrire, ou autres ... Je peux vous dire que cette situation a été difficile à vivre entre tous ces tiraillements.

Mais rassurez-vous, nous sommes restés sereins.

Ensuite nous avons le covid et les personnes. Et là, on peut dire que le covid a fait mal, très mal.

On constate que le covid lui-même, ses confinements, ses règles mais aussi la sortie de cette période n'ont pas favorisé les rapprochements.

En effet, le résultat se fait sentir sur notre nombre d'adhérents. La réduction est significative. Elle est d'un tiers de l'effectif total. Nous sommes à l'heure actuelle environ 400 alors que nous étions près de 600 il n'y a pas si longtemps. Nous ne sommes pas seuls dans cette situation. Tous les clubs ou associations, quels qu'ils soient et quelles que soient leurs activités, ont perdu des adhérents, dont certains dans des proportions encore plus grandes.

Nous ne nous satisfaisons pas de cela, bien sûr. Nous mettons et mettrons en œuvre tout ce que nous pourrons afin de retrouver un nombre d'adhérents au-delà de 500.

La baisse du nombre d'adhérents a également fait diminuer le nombre d'encadrants et par conséquent, le nombre de sorties du programme futur. Le programme 242 qui arrive est inférieur en volume de sorties à celui de la même période pour l'année passée.

Le résultat du covid se fait aussi sentir dans les réactions de certaines personnes : agressivité dans des attitudes, dans les paroles. On remarque aussi un repli sur soi. Certaines se retrouvent en comité restreint, si tant est qu'elles cherchent encore une activité.

Nous nous occupons de tout cela, même si ce n'est pas satisfaisant puisque la situation financière n'est pas à l'équilibre, comme vous le verrez dans le rapport financier.

Enfin, le covid n'est pas que du négatif car il a induit des approches sous des angles différents et nous ne sommes pas restés inactifs. Nous avons exploré de nouvelles possibilités.

En effet, sous la clairvoyance de la vice-présidente Françoise DALIGAUX, un projet Facebook a par exemple été élaboré à la suite d'une étude. La page est aujourd'hui opérationnelle et est alimentée par Françoise elle-même qui monte une équipe dans cet objectif. Cette page permet de nous faire connaître et semble faire partie des moyens de communication incontournables aujourd'hui. J'étais au préalable défavorable à ce projet qui me semblait être la porte ouverte à des dérives propres aux réseaux sociaux. Mais je me suis rendu à l'évidence car on ne peut ignorer cette opportunité de communiquer. On se rend compte que le bien arrive à vaincre le mal sur ce genre de réseau. Même s'il peut toujours exister une part sombre, elle est contrôlable et ce réseau social nous permet de nous affirmer encore une fois comme acteur incontournable de la montagne dans les Pyrénées occidentales.

Le conseil d'administration a lui-même subi le Covid. Il ne s'est réuni que trois fois dont une fois à la suite de l'assemblée générale de 2020 pour déterminer les tâches de chacun. Nous avons fait quelques réunions par ordinateur interposé et pratiqué le vote électronique en profitant des possibilités d'internet. Je remercie vivement les membres de ce conseil d'administration qui ont dû vivre cette année difficile et s'adapter, prendre des responsabilités.

J'essaie, en tant que président de l'association, de donner le plus possible d'autonomie aux membres du conseil d'administration. Je pense qu'il faut qu'ils en aient le maximum afin de gérer réellement des dossiers.

Je me suis attaché également pendant cette année à mettre bon ordre dans la communication des frais des bénévoles par les intéressés afin que chacun puisse faire les déclarations dans les règles. Vous savez que l'association est reconnue d'intérêt général et permet donc à ses bénévoles de faire des abandons de frais. Ceci est régi par le code des impôts que nous devons respecter à la lettre.

La crédibilité de l'association est en jeu dans ce domaine et tout est en ordre aujourd'hui de ce côté.

L'année qui vient de s'écouler, nous avons comme thème : les sentiers. La situation étant celle qu'elle a été, le conseil d'administration a décidé de prolonger ce thème et d'en faire encore celui de l'année qui vient. Vous aurez donc dans les programmes à venir, principalement le programme 243, des sorties liées à ce thème.

Pour conclure, vous l'avez compris, nous venons de subir une année difficile pour l'association.

Ce qu'il faut en retenir c'est que nous devons nous serrer les coudes, recommencer à rayonner localement, communiquer sur l'association et ses qualités qui ne sont plus à démontrer.

Soyons optimistes. Certes, les temps sont durs. C'est vrai. Mais ne dit-on pas que c'est dans ces moments-là que les liens se renforcent. Personnellement j'y crois. Je sais aussi que le conseil d'administration est vraiment motivé pour rebondir après ces difficultés.

Restons calmes et sereins pour reconstruire ce qui a manqué profondément à notre association cette année. Nous tenterons de le faire d'une façon nouvelle tout en conservant bien sûr nos acquis.

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport moral. Pas de question.

Vote pour l'approbation du rapport moral :

Contre : 0 – Pour : 110 – Abstention : 1

III – RAPPORT D'ACTIVITÉS

Hervé LATKOWSKI souligne que les activités ont été nombreuses malgré le covid et qu'il ne les énumèrera pas de façon exhaustive.

En commençant par les sorties, il présente un résumé des rapports des commissions et groupes qui constituent le rapport d'activités de l'association.

Les textes intégraux ont été mis à disposition des adhérents sur le site internet de l'association et dans les permanences à compter du jeudi 11 novembre 2021. Les voici ci-après :

1 – Commission des Animations culturelles et festives – Élisabeth LABAT

Durant la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 aucune manifestation n'a pu avoir lieu, en raison du contexte sanitaire.

- Annulation des randos-grillades à la cabane Bernadaus le mercredi 9 septembre 2020.
- Annulation des randos nouveaux adhérents au refuge d'Ilhéou le dimanche 11 octobre.
- Annulation de la galette des rois à la mairie de Tarbes le 15 janvier 2021.

Malgré une équipe toujours prête à se mobiliser, il a fallu aussi annuler la journée randos-grillades à la cabane Bernadaus le mercredi 8 septembre 2021.

Perspectives pour l'année 2022 :

- Galette des rois à la mairie de Tarbes le 14 ou 21 janvier 2022.
- Randos-grillades à la cabane de Bernadaus le 7 ou 14 septembre 2022.
- Randos-café au mois d'octobre 2022, date à déterminer.

2 – Commission Communication – Bernard CANUT-ROCAFORT

Après la réunion du 11 septembre 2020 évoquée à l'assemblée générale de 2020, cette année la COMCOM a travaillé en distanciel et en présentiel avec une réunion à Pau le 2 juillet 2021.

La commission s'est réunie en distanciel essentiellement pour choisir la photo du programme de l'été. Lors de la réunion à Pau nous avons débattu sur la pertinence de la création d'une page Facebook. Nous sommes arrivés à l'unanimité. La COMCOM se réjouit de l'arrivée de Françoise DALIGAUX dans la commission et va s'investir dans l'animation de cette page.

Catherine LAURENS-SOENEN, Christine RASSAT et Annie POURTAU ont préparé et animé le stand des APNP lors du forum des associations à Pau le 5 septembre 2021.

Avec la commission Sorties et formation, la COMCOM va s'impliquer, pour que la participation des APNP soit la plus active possible au festival Eldorado les 3, 4 et 5 juin 2022.

3 – Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées – Hervé LATKOWSKI

Une rencontre avec le Parc national des Pyrénées (PnP) a eu lieu afin de programmer les actions communes avec les APNP. Il ressort que ces actions peuvent être améliorées afin d'être pérennisées dans de bonnes conditions d'exécution.

Des sorties grand public ont été programmées au nombre de six entre le 19 juin et le 1^{er} septembre. Une seule a eu lieu avec Janick CAZAUBON. Toutes les autres ont été annulées pour manque d'inscrits.

La méthode doit être revue afin que ces activités soient profitables au public, au Parc ainsi qu'aux APNP sans monopoliser des encadrants inutilement. Une réunion avec le Parc doit refonder une autre approche de ce type de sorties tout en restant sur des objectifs identiques.

Des journées accompagnées par un garde moniteur ont été programmées. Le bilan est mitigé puisque l'une était complète et l'autre a été annulée faute d'inscrits. Il est très difficile de prévoir ce qui va être un succès car ce qui marche très bien une année ne marche pas la suivante.

Nous avons bien sûr été présents en septembre au festival "Image et nature", à Cauterets.

Groupe Environnement –Hervé LATKOWSKI

Ce groupe a été en sommeil pendant l'année écoulée.

Groupe Flore - Janick CAZAUBON

Malgré les difficultés liées aux différents confinements, le groupe Flore des APNP a repris ses activités le samedi 8 mai dernier.

Les échanges par mail et téléphone entre membres du groupe, ont compensé l'impossibilité d'organiser notre traditionnelle réunion de printemps.

Le mercredi 31 mars, une visioconférence a réuni Olivier JUPILLE (chargé de mission flore, écosystèmes et actions pour la biodiversité), Dominique ROSSIER (secrétaire du groupe Flore) et moi-même, afin de préparer la saison.

Programme ABC

En 2021 et 2022, c'est la vallée d'Aure qui fait l'objet du recensement ABC (Atlas de la biodiversité des communes).

Simone FRÉCHOU, membre du groupe flore et résidant à Guchan, nous a apporté son aide logistique en matière de cartes et de repérage de parcours.

Le groupe Flore a exploré successivement le territoire communal de Guchan (trois sorties), Cadeilhan-Trachère (trois sorties) et Aulon (quatre sorties) entre le samedi 8 mai et le samedi 26 juin. Merci aux Messieurs les maires de Cadeilhan-Trachère et Aulon pour leur aimable accueil.

Ce sont 13 membres du groupe Flore et trois membres de ABBA qui ont participé au moins une fois aux dix sorties-inventaires, certaines et certains venant à presque toutes les sorties (hors les organisatrices : Simone FRÉCHOU et moi-même).

(Deux membres du groupe Flore participent aussi aux activités de l'ABBA : Claire BUGNICOURT et Edwige PAUTHIER).

Le résultat des inventaires ABC est en cours de saisie. Dominique ROSSIER s'est chargé de ce travail grâce à un logiciel qui permettra au Parc national des Pyrénées de récupérer les résultats de nos listages.

Hors Inventaire ABC

Des membres du groupe Flore ont organisé des sorties botaniques inscrites au programme général des APNP. Désormais il est possible aux adhérents d'être informés des activités du groupe Flore, sorties ABC comprises.

Quatre sorties ont ainsi eu lieu (deux à la tourbière d'Ech, une au col de Ripeyre et une dernière au col de la Bernatoire), en plus des dix sorties ABC. Une adhérente (Petrona LEFÈVRE) a suivi plusieurs de nos sorties. Un autre adhérent (Philippe THÉRY) souhaite nous rejoindre en 2022.

Claire BUGNICOURT a organisé un séjour avec nuitée au refuge des Boums (Luchonnais). Il y avait trois participantes.

Projets pour 2022

Le groupe Flore continuera son action d'inventaire dans le cadre de l'ABC en vallée d'Aure.

Les détails seront à préciser lors de la réunion de printemps (mars ou avril)

Le groupe Flore va se réunir à Tarbes le mardi 9 novembre prochain pour sa réunion de bilan.

Le rapport d'activités ci-dessus sera présenté à l'assemblée générale des APNP le samedi 20 novembre.

4 - Commission des Sorties et de la formation – Thierry COUMEL

Le thème de l'année, les sentiers des Pyrénées, a souffert des mesures sanitaires prises au niveau national avec :

- arrêt total de toute sortie du 30 octobre au 15 décembre 2020,
- puis sorties autorisées en nombre restreint de personnes
- et pour finir dans un rayon maxi de 10 km autour du domicile de début avril à début juin, en plus du nombre restreint de personnes autorisées.

De ce fait, il a été rajouté pas mal de sorties par les chefs de file afin de pallier le manque de places disponibles dans celles-ci.

À la reprise des sorties sans restriction au début de l'été, les sorties n'étaient pas complètes.

Le nombre d'encadrants est en diminution pour le prochain programme avec seulement deux adhérents qui ont fait la demande pour devenir encadrants.

Quelques chiffres :

- 636 sorties proposées dont :

101 en niveau 1, 259 en niveau 2, 199 en niveau 3 et 77 en niveau 4

194 sorties ajoutées

221 sorties annulées, dont 107 liées au confinement et aux restrictions gouvernementales

34 sorties formations

- Nombre de places proposées : 3 404

- Nombre de participants : 2 873.

Groupe Balisage – Jean-Marie DELADERRIÈRE

Missions du groupe balisage des APNP

Elles sont définies dans le règlement intérieur de l'association et sont de participer au nom des APNP :

- Au balisage des sentiers GR (grande randonnée), GRT (grande randonnée transfrontaliers), GRP (grande randonnée de Pays) et PR (promenade et randonnée) dans les Hautes Pyrénées et les Pyrénées Atlantiques sous la coordination de la FFR (Fédération française de randonnée)

- À l'entretien de ces sentiers

- À la sensibilisation des adhérents et chefs de file au balisage des sentiers.

Groupe balisage APNP

Évolution

- Au 30 août 2020, 33 adhérents dont sept baliseurs APNP diplômés FFR

- Au 1^{er} novembre 2020, 24 adhérents dont quatre baliseurs APNP diplômés FFR

- Au 10 juillet 2021, 23 adhérents dont quatre baliseurs APNP diplômés FFR

À l'image de l'évolution du nombre d'adhérents APNP et d'autres associations, le nombre de membres du groupe Balisage a lui aussi diminué.

Pour faire partie du groupe Balisage, se signaler à Jean-Marie DELADERRIÈRE ou au secrétariat des APNP.

Après mise à jour de la liste, celle-ci est répercutée aux baliseurs APNP/FFR. Quand l'un d'entre eux décide une opération de balisage, il informe les membres du groupe Balisage.

En 2020-2021, la FFR65 n'a pas pu effectuer de formation baliseurs qui permet de devenir baliseur FFR « officiel ». Normalement, elle met en place un stage en mars 2022, pour lequel sont candidats trois membres APNP du groupe Balisage.

Sentiers affectés à des baliseurs APNP, toujours en binôme avec un autre baliseur d'un autre club :

- Jean-Pierre CANTEGREIL : GR105 –Vignec à Tramezaygues - GRT 34 transfrontalier, entre le GR10/Vignec et la frontière/Col du Port Vieux de la Gela
- Jean-Marie DELADERRIÈRE : GRP Val d'Azun (quatre secteurs : Argelès-Gazost à Gaillagos, Gaillagos à Arrens-Marsous, Pont de Miaous à Arboretum d'Arrens-Marsous, Arbéost au Col de Soum). Pour 2022, il a demandé à être déchargé d'Arbéost au Col de Soum
- Didier RAMADE : GR78 Lourdes à Lestelle Bétharram (deux tronçons) – Dans les Baronnie, circuit de Labastide (GR78 et PR18)
- Florinda RIBAS : GR10 – Lescun au col de Barrancq. Prévu en 2022, Sainte Engrace à La Pierre Saint Martin.

Activités

Le COVID a décalé de nombreuses interventions du début d'année ou même le report.

Opérations classiques d'entretien du balisage (rafraîchissement de balises, ajouts de balises, mise en place de potelets), petits entretiens (déplacements de poteaux directionnels), remise en état de sentier (marches, détournement de rus, assainissement,...) :

- GR105 : tronçon Vignec/Tramezaygues - une intervention (un baliseur APNP) – tronçon Arreau à la Chapelle d'Agos – deux interventions (un Baliseur APNP + un baliseur FFR)
- GR10 : Cayolar de Abarakia à Ste Engrace (deux interventions – un Baliseur APNP + un FFR – pas d'APNP disponible)
- PR Labastide (une intervention – baliseur APNP + son épouse) – GR78 Lourdes intra-muros une intervention – baliseur APNP seul) – GR78 Camping Lourdes à Rieulhès (une intervention baliseur APNP avec équipe FFR65 suite au contournement mis en place par la mairie de Lourdes) – GR78 Rieulhès à Bétharram (une intervention – baliseur APNP + un APNP)
- GRP Val d'Azun – Argelès-Gazost à Gaillagos (deux interventions – deux2 baliseurs APNP + trois APNP - un baliseur APNP + un baliseur FFR + deux APNP) - Pont de Miaous vers col de la Courbe (débalisage ancien tracé et balisage nouveau tracé, potelets, panneaux directionnels – deux baliseurs APNP – trois baliseurs FFR – trois APNP) – Arbéost-Col de la Serre vers lac de Soum (renforcement du contournement fait en 2020 suite à un glissement de terrain : ajouts de marches, amélioration assainissement – deux baliseurs APNP + un baliseur FFR + trois APNP)
- À noter : quelques difficultés pour recruter des bénévoles APNP pour des interventions de balisage.

Signalements de désordres à la FFR65 :

- GRP Val d'Azun – Secteur Arbéost/Col de la Serre à lac de Soum : nombreux passages boueux, aggravés par le passage des vaches – Secteur Argelès-Gazost à Gaillagos : lames directionnelles cassées – petit éboulement lié à infiltration d'eau, rendant le passage hasardeux sur sol glissant.
- GR78 Lourdes à Bétharram : chutes d'arbres – fauchage à faire – déviation sauvage.

Par contre les gros travaux nécessitant des moyens mécaniques (tronçonneuse, débroussailleuse...) sont organisés par la FFR.

En résumé, 13 interventions auxquelles ont participé 27 fois des adhérents APNP, mais souvent les mêmes.

Message aux adhérents et aux encadrants

- Au cours de vos sorties, si vous êtes témoins de désordres (chutes d'arbre, glissement de terrain, signalisation défectueuse, ordures), vous êtes invité(e)s à déclarer tout problème rencontré sur un sentier balisé (GR balisé « blanc et rouge », GRP balisé « jaune et rouge », PR balisé « jaune ») grâce à Suricate, sur le site <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>. Pensez à prendre une photo et, si vous pouvez, les coordonnées GPS, sinon une carte au 1/25 000 permet de pointer exactement le lieu du désordre. Les signalements sont transmis aux collectivités locales (Départements et agglomérations), aux FFR et aux directions Jeunesse et sports.

Pour infos: ...https://www.ffrandonnee.fr/_160/du-reseau-eco-veille-au-dispositif-suricate.aspx.

- En plus du signalement sur Suricate, pour les PR (promenade et randonnée), vous pouvez aussi signaler les désordres aux communes et de plus en plus aux communautés de communes qui sont en charge des sentiers PR.

En 2021-2022, le thème d'année retenu est « Les sentiers ». Ce thème permettra de proposer des activités dans le piémont et en montagne, avec la découverte des itinéraires, des sommets proches, des paysages, des villages traversés, des activités humaines.

Groupe Référents déficients visuels – Fabienne MONCHAU

Fabienne MONCHAU assure elle-même la gestion de l'équipe de référents pour déficients visuels. Ce n'est pas toujours facile. Certaines fois n'en trouvant pas, elle a dû annuler son inscription. Elle a un bon niveau de marcheur et souhaite sortir le plus souvent possible. Il arrive qu'un deuxième volontaire soit recruté le jour même de la sortie. Trois adhérents ne figurant pas sur la liste des référents se sont spontanément proposés pour l'encadrer.

Elle déclare « C'est un régal de cheminer avec chacun d'entre eux, tout aussi sérieux, consciencieux, précis et sympathiques les uns que les autres. Ils apprennent très vite, l'équipe est en osmose de par nos échanges et la bonne humeur qui permet d'affronter toutes les difficultés. Je suis toujours partie avec confiance. Je remercie l'ensemble des référents et des volontaires pour leur implication ».

4 - Commission des Statuts et du Règlement intérieur – Yves ÉMENT

La commission Statuts-règlement intérieur s'est réunie une fois, le 24 août 2021 afin de donner un avis sur la procédure d'organisation des assemblées générales ordinaires de l'association.

En effet, celle-ci nécessitait une mise à jour qui a été proposée par la secrétaire et la secrétaire adjointe de l'association.

Suite à une étude minutieuse du document et à diverses modifications mineures, un avis favorable a été rendu. Cette procédure a ensuite été validée par le conseil d'administration.

Hervé LATKOWSKI termine par ces mots :

« En conclusion de ce rapport d'activités, vous pouvez constater que l'association ne s'est pas tournée les pouces. Je salue particulièrement tous les bénévoles de l'association qui s'investissent et qui ont continué à s'impliquer et faire tourner la boutique dans un contexte particulièrement difficile. Je crois qu'ils sont de beaux exemples de travail bénévole parfois devant l'adversité. N'hésitez pas à rejoindre ces bénévoles. Sans eux, il n'y a pas d'association. Nos activités se sont un peu essouffées. Qu'à cela ne tienne. Il ne tient qu'à nous de nous investir et rebondir après ces moments compliqués. Je pense que l'association et tous ses membres le valent bien. »

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport moral.

- Pourquoi le rapport n'évoque-t-il pas la géologie ?

Réponse : Il n'existe pas de groupe Géologie. Des sorties sont effectivement organisées sur ce thème par Claude LUCAS, tout comme d'autres sorties le sont par d'autres encadrants sur d'autres thèmes spécifiques. Il est peut-être possible de créer un groupe Géologie ou de trouver une manière de valoriser cette activité. Claude LUCAS sera contacté à cette fin.

- Comment fait-on pour participer à une commission ou un groupe ?

Réponse : Il suffit de se faire connaître auprès de la secrétaire administrative, ou du responsable de la commission ou du groupe concerné. Ce sujet est abordé un peu plus tard dans l'ordre du jour.

**Vote pour l'approbation du rapport d'activités :
Pour à l'unanimité**

IV – RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ PAR PASCAL COURTIN TRÉSORIER DES APNP

Pascal COURTIN salue le travail de Philippe BANOS à qui il succède après 25 ans à cette fonction.

1 – Exercice du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

Constats

Forte baisse des cotisations et légère baisse des subventions.

Tous les adhérents ne prennent pas l'assurance Albingia, ce qui fait qu'elle nous coûte.

Tout le monde ne prend pas le programme qui nous coûte aussi.

Dans ce contexte, nous avons réduit notablement les frais d'assemblée et de réunion.

Les charges sociales se sont réduites suite à un dégrèvement de l'État lié au covid.

Les dépenses

Le total des dépenses s'élève à 24 591 € (prévu : 28 500)

- Chauffage, électricité : 833 € (prévu : 800)
- Fournitures de bureau, entretien : 371 € (prévu : 600)
- Loyer cité des Pyrénées : 2 837 € (prévu : 2 300)
- Maintenance matériel informatique : 946 € (prévu : 1 100)
- Services extérieurs, formation : 695 € (prévu : 850)
- Programmes et timbres : 2 042 € (prévu : 3 100)
- Assurances : 2 200 € (prévu : 1 650)
- Frais AG, repas, réunions : 1 213 € (prévu : 1 950)
- Télécom, internet : 1 288 € (prévu : 900)
- Salaires, charges sociales : 10 563 € (prévu : 12 900)
- Amortissements : 993 € (prévu : 1 000)
- Divers : 610 € (prévu : 1 350)

Les recettes

Pour cet exercice le total des produits s'élève à 23 447 € (prévu : 28 500)

- Cotisations adhérents : 16 382 € (prévu : 20 200)
- Subventions reçues : 2 950 € (prévu : 3 050)
- Ventes des programmes : 802 € (prévu : 1 200)
- Cotisations d'assurance Albingia : 1 832 € (prévu : 2 400)
- Dons des adhérents : 939 € (prévu : 1 250)
- Divers : 542 € (prévu : 400).

Le résultat

Les recettes sont de 23 447 € et les dépenses à 24 591 € ce qui laisse un déficit de 1 144 €.

2 - Budget prévisionnel 2021-2022

Le budget 2021/2022 a été approuvé par le conseil d'administration le 11 octobre 2021. Il a été élaboré avec une hypothèse de 500 adhésions, évaluation optimiste dans le contexte actuel, la reprise des actions de formation et une baisse du nombre de programmes vendus compte tenu de l'augmentation de son prix. Il présente une situation équilibrée avec 27 600 € de recettes et autant de dépenses.

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport financier.

- Pourquoi y a-t-il une baisse du loyer prévue après une augmentation ?

Réponse : Le mot « loyer » est utilisé par simplification. Il s'agit d'une participation aux charges. Il n'y a ni hausse ni baisse. La facture est établie à l'année civile et l'association fonctionne à l'année scolaire. L'écart correspond aux mois de décalage qui ont été réglés en plus pendant la saison 2020-2021, pour l'année 2021.

- Si les programmes coûtent chers, pourquoi fait-on plus de programmes que ceux qui seront achetés ?

Réponse : On ne sait pas à l'avance combien d'adhérents les prendront. De plus, la plus grande partie du coût est fixe (maquette...)

- Vu toutes les modifications des sorties, est-il prévu de supprimer le programme papier ?

Réponse : Une réflexion est en cours. Le nombre de modifications est exceptionnel et lié à la crise sanitaire. De nombreux adhérents sont attachés à ce programme et il participe à l'image de marque de l'association.

- Est-il possible d'obtenir une réduction auprès d'Albingia vu qu'il y a eu moins de sorties à cause du covid ?

Réponse : L'association n'est pas obligée de proposer une assurance. D'autres incluent l'assurance dans la cotisation. Le contrat actuel est un « pack » Albingia. Le CA travaille sur d'autres propositions

- Quel est le bilan bancaire de l'association ?

Réponse : L'association dispose d'environ 40 000 €. Cette somme est une réserve. Elle permet que l'association ne soit pas en danger et de savoir qu'on peut garder la salariée.

**Vote pour l'approbation du rapport financier :
Pour à l'unanimité**

V – APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS

Il est rappelé que les volontaires doivent se faire connaître dès cet instant si ce n'est déjà fait.
La composition des commissions pourra être modifiée et sera validée par le conseil d'administration qui suivra l'AGO.

Le président de l'association est membre d'office de toutes les commissions.

Commission Animations culturelles et festives

Christiane ALBERTELLI, Claudine ARNAUD, Yvette BROS-MARSOO, Monique CASTELAIN, Marie-Louise COMPAGNON, Reine FERNANDEZ, **Élizabeth LABAT**, Giselle PEYRETOU.

Commission Communication

Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise DALIGAUX, Monique FARION, Catherine LAURANS-SOENEN, Annie POURTAU et Christine RASSAT.

Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Claire BUGNICOURT, Janick CAZAUBON, Jean-Loup CHRESTIEN DU SOUCHAY, Élizabeth LABAT, **Hervé LATKOWSKI**, Serge MAS, Jean-Louis REY, Dominique ROSSIER.

Commission Sorties et formation

Les membres sont élus par les encadrants.

Christiane ALBERTELLI, Jean-Paul CAPIN, **Thierry COUMEL**, Philippe DESBONNET, Michel HOURQUET, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS-SOENEN, Martine MONTESINOS, Lucienne MONGE et Didier RAMADE.

Commission Statuts-règlement intérieur

Roger BLANC, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Yves ÉMENT et Hervé LATKOWSKI.

Il est rappelé qu'il existe quatre groupes attachés aux commissions : s'adresser au secrétariat à Jean-Marie DELADERRIÈRE pour le groupe Balisage, à Hervé LATKOWSKI pour le groupe Environnement, à Janick CAZAUBON pour le groupe Flore et à Fabienne MONCHAU pour le groupe Référénts.

VI – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL

La commission d'appel a été créée pour qu'un adhérent qui aurait subi une sanction du conseil d'administration puisse avoir un recours. La commission d'appel est décisionnaire, elle doit être composée d'un nombre impair et de cinq membres minimum.

Se portent candidats : Roger BLANC, Jean-Marc CASTÉLAN, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Monique FARION, Pascale LATKOWSKI.

**Vote pour la désignation des membres de la commission d'appel :
Pour à l'unanimité**

VII – ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – Hervé LATKOWSKI

Les noms des candidats ont été portés à la connaissance des adhérents sur le site de l'association et par courriel le mardi 2 novembre.

Le nombre de candidats (six) permet de dépasser le minimum de douze administrateurs fixé par les statuts. Quatre candidats étaient déjà membres du conseil d'administration et renouvellement leur volonté de s'engager : Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Catherine LAURANS-SOENEN et Joëlle LE LAY. Les deux nouveaux candidats, Didier DABBADIE et Chantal MENAUD sont invités à se présenter aux adhérents.

Puis le président déclare :

« Chers Amis,

À l'article 10 des statuts, il est écrit : "L'élection des membres du conseil d'administration a lieu à bulletin secret." Il n'y a pas un nombre minimal de voix imposé par les statuts. Il est également écrit à l'article 13 : Les délibérations de l'assemblée générale, sauf les élections, sont prises à main levée et à la majorité relative des voix.

Le nombre de candidatures proposées est de six. Dès lors, les six candidats sont nécessairement élus, quel que soit le nombre de voix qu'ils pourraient obtenir.

Ainsi, c'est à bon droit que le conseil d'administration a pu estimer que le vote, qui n'a pour objet que de choisir entre des candidats, perdrait toute utilité. Le vote à bulletin secret n'est exigé que lorsqu'il faut départager des candidats et non pour mesurer la popularité d'un candidat. Cette action n'est pas utile ni propice au développement des liens d'amitié auxquels nous tenons.

Nous invitons tout adhérent qui s'oppose à cette décision à venir s'exprimer. »

La décision du conseil d'administration est suivie par l'assemblée générale.

Sont proclamés élus :

Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Didier DABBADIE, Catherine LAURANS-SOENEN, Joëlle LE LAY et Chantal MENAUD.

VIII – LA PAROLE AUX ADHÉRENTS

Serge MAS encourage les adhérents à participer aux sorties lorsque le Parc national des Pyrénées met à disposition un garde. Il faut savoir profiter de cette opportunité qui est relativement rare.

Yves ÉMENT propose la possibilité de créer un groupe Faune. Les adhérents intéressés sont priés de se manifester auprès de lui ou de Valérie RAVOIRE, la secrétaire.

Didier DABBADIE demande si l'ajout fréquent de sorties se fera toujours comme pendant l'année écoulée. Réponse Hervé LATKOWSKI : À situation particulière mesure particulière. La force, la spécificité de notre association c'est un programme avec plus 250 sorties proposées sur 6 mois. Si on décide de fonctionner au jour le jour, on prend le risque que des chefs de file choisissent de ne plus inscrire de sorties au programme. Dans ce cas que répondre à la personne qui demande que proposez-vous comme sorties ?

Il existe toujours la possibilité de reporter une sortie. On a ajouté de la souplesse : il est possible d'avancer une sortie pour cause de météo et d'en ajouter quand on constate qu'il n'y en a pas assez à une date. Il ne faut pas non plus oublier que la validation des sorties implique beaucoup de travail. La commission des sorties étudie toutes les sorties avant de les valider (accessibilité, sécurité...). Toutes les demandes de modifications passent par le responsable de la commissions des Sorties et de la formation puis par le secrétariat administratif pour diffusion de l'information.

Sujets évoqués par les bénévoles assurant les permanences 64 et 65

- Demandes récurrentes de sorties de niveau 1.

Réponse : Plus de 100 sorties de niveau 1 ont été organisées l'année passée. Certaines étaient loin d'être complètes et d'autres ont été annulées faute d'inscription. Les encadrants qui font l'effort de se mobiliser, de faire des reconnaissances trouvent très décevant le comportement de certains.

- Points de rendez-vous :

L'organisation du covoiturage est difficile place Verdun (centre-ville de Pau).

Certains souhaitent un point de rendez-vous entre Tarbes et Pau pour les sorties dans les Hautes-Pyrénées.

Réponse : L'organisation du covoiturage revient souvent dans les discussions. L'association recommande ce fonctionnement pour des raisons environnementales et fait ce qu'elle peut pour le favoriser. Cependant elle n'est responsable de la sortie que du point de départ de la randonnée (quand on met le sac sur le dos) jusqu'au retour à ce point de départ. Certaines personnes sont très demandeuses de services particuliers, voire exigeantes. Il n'est pas possible de multiplier les points de rendez-vous.

La question sera à nouveau abordée lors du prochain conseil d'administration.

Hervé LATKOWSKI remercie les personnes du conseil d'administration qui ont préparé cette assemblée générale. Il constate que cette année deux personnes ont démissionné et deux sont arrivées. Il souligne l'importance du renouvellement des membres pour maintenir la vitalité de l'association.

CONCLUSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« Je termine en remerciant tous ceux qui se sont investis pour l'association, particulièrement ceux qui quittent le CA cette année.

Participez et faites vivre cette association qui est la vôtre. Vous trouverez toujours quelque chose à y faire qui mettra en valeur vos compétences et l'esprit associatif qui nous anime tous.

Je déclare cette AG 2021 close et ne vous invite pas à passer dans le hall pour y prendre le verre de l'amitié puisque le covid nous l'interdit.

Vivement que la convivialité redevienne possible et nous permette d'être et de rester notre marque de fabrique.

Merci à tous. »

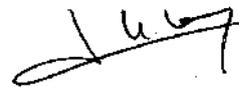
L'assemblée générale se termine à 18 heures 17.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hervé Latkowski', written in a cursive style.

Hervé LATKOWSKI

La secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joëlle Le Lay', written in a cursive style.

Joëlle LE LAY